

PROFIL PROFESSIONNEL

CHEF.FE OPÉRATEUR.TRICE SON

<i>deutsch</i>	<i>Set-Tonmeister:in</i>
<i>italiano</i>	<i>Fonico.a di presa diretta</i>
<i>english</i>	<i>Production sound mixer / Sound mixer</i>

Domaine général de compétences

L'activité du/de la chef.fe opérateur.trice son englobe la collaboration artistique et technique sur le tournage de films de fiction, de séries, de documentaires, de films de commande et de publicités.

Pendant le tournage, il lui incombe d'enregistrer les paroles, les effets et les ambiances; iel est responsable de leur cohérence sonore et de leur qualité. Pour ce faire, iel prend en compte tant les exigences dramaturgiques et artistiques du scénario et de la réalisation que les conditions acoustiques du décor, le cadrage et l'éclairage. Iel prend les mesures que lui imposent les circonstances (constructions, isolation, absorption).

Tâches et responsabilités

a) Préparation

- Lecture du scénario en accordant une attention particulière à la conception sonore
- Participer aux repérages afin d'évaluer les conditions acoustiques du décor et les moyens techniques à mettre en œuvre
- Signaler à la réalisation et à la production les spécificités des décors et les inciter à prendre des mesures le cas échéant
- Discuter avec la production des coûts du matériel et du choix des collaborateur.trices
- Prendre contact avec la personne responsable de la postproduction
- Déterminer l'équipement technique et, si nécessaire, louer le matériel additionnel (micros, mixette, enregistreur multipiste, transmission HF, etc.)
- En cas de playback, discuter de son organisation ou faire les enregistrements nécessaires, pendant la préparation ou le tournage.

b) Tournage

- Avant et pendant les répétitions, mettre en place les conditions optimales pour un enregistrement de qualité, se renseigner auprès du/de la 1^{er.ère} assistant.e de réalisation ou du/de la script supervisor sur les dernières modifications de texte
- Prendre des mesures contre les bruits parasites et les perturbations sonores avec l'aide du/de la régisseur.euse de plateau
- Placer les micros dans le décor et/ou fixer des micros invisibles sur les comédien.nes avec l'aide du/de la maquilleur.euse, de l'habilleur.euse ou de l'accessoiriste
- Avec le/la perchiste, discuter du cadrage et des problèmes d'orientation du micro (par ex. ombres de micros, reflets) et chercher des solutions avec les autres départements
- Selon les circonstances, prendre des mesures telles que constructions, isolation, absorption

- Enregistrement des sons seuls, à savoir les sons additionnels indépendants de l'image nécessaires à la postproduction du son: textes off, effets, ambiances, musique; en collaboration avec le/la 1^{er.ère} assistant.e de réalisation, il incombe au/à la chef.fe opérateur.trice son de s'assurer que tous les sons indispensables aient été enregistrés à la fin du tournage
- Vérifier le synchronisme de l'image et du son (Time Code) et assurer l'identification de chaque prise au moyen d'une annonce et d'un numéro de fichier
- Remplir un rapport son qui précise, en concertation avec le/la réalisateur.trice et le/la script supervisor, quels sons doivent être utilisés au montage
- Après le tournage d'une prise, évaluer immédiatement la qualité de la prise sonore (intelligibilité, respect des dialogues, bruits parasites non tolérables, orientation optimale du micro, etc.) et discuter avec la réalisation de la nécessité éventuelle de refaire une prise
- Remarque: il arrive fréquemment d'enregistrer sur place, immédiatement après la prise et sans l'image, des phrases isolées dont la qualité d'enregistrement était douteuse. Lors du montage son, ces sons sont synchronisés avec le son direct et montés pour le mixage. Ces sons seuls - mots isolés ou phrases entières - peuvent contribuer à éviter une postsynchronisation.

Prérequis et qualifications

- Pour que le plan sonore corresponde à ce qui se passe au plan visuel, le/la chef.fe opérateur.trice son doit comprendre les règles de la dramaturgie cinématographique. Iel doit être capable de renforcer acoustiquement (perspective sonore adéquate) le contenu des images et l'ambiance de la scène.
- Le/la chef.fe opérateur.trice son doit se battre quotidiennement pour défendre la qualité de ses prises de son. Face à la réalisation et à la caméra concentrées sur l'image, iel doit être capable de s'imposer tout en faisant preuve de finesse psychologique; iel doit être capable de prendre des décisions en situation de stress et de les assumer par la suite.
- La/le chef.fe opérateur.trice son doit être capable, de percevoir le profil spectral d'un son et d'en reconnaître immédiatement les conséquences pour le projet. En plus d'une grande expérience professionnelle, iel doit avoir des connaissances techniques approfondies.
- Une expérience professionnelle à la perche et des stages dans le domaine des transferts de son, dans un studio de synchronisation ou d'enregistrement de musique, dans le montage et le mixage, etc. sont un avantage.
- Compétences linguistiques en fonction de l'équipe et du lieu de tournage (anglais, allemand).

Accès au métier

En Suisse, plusieurs Hautes écoles spécialisées proposent des diplômes avec option son à l'image, par ex. HEAD Genève, Zürcher Hochschule der Künste ZHdK, Hochschule Luzern.

Il existe en outre des formations privées dans le domaine de l'ingénierie audio pour le cinéma ou la musique qui peuvent constituer un bon prérequis (par ex. SAE Zurich). Le *Centre de formation aux métiers du son* (www.cfms.ch) à Lausanne propose une formation de base certifiée par un «Brevet fédéral de technicien.ne du son».

Par ailleurs, divers instituts proposent des cours ou des séminaires, dont certains sont plutôt spécialisés en musique, mais qui peuvent être utiles comme formation technique de base: la Zürcher Hochschule der Künste (www.zhdk.ch), la Musikakademie à Bâle, l'EJMA Ecole de jazz et de musique actuelle à Lausanne (Soundengineering), l'EPF Zurich (acoustique), le Conservatoire Zürich (technique d'enregistrement).